



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

13 mars 2026

ENQUETE SUR LES CAS D'ENLEVEMENTS :

« LES SITUATIONS EXAMINEES NE RELEVENT PAS D'ACTES CRIMINELS ORGANISES » (COL MADJOULBA)

Lomé, 13 mars (ATOP) – Le ministre de la Sécurité, Col Calixte Madjoulba a indiqué, le vendredi 13 mars à Lomé lors d'un point d'information, que les situations examinées par la commission spéciale d'enquête sur les cas d'enlèvements ne relèvent pas d'actes criminels organisés.



Journalistes et invités



Les membres du gouvernement

Le point d'information fait suite à la communication sur les premiers résultats de cette commission présentée en Conseil des ministres le mercredi dernier. Il a été co-animé par le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits humains, Me Pacôme Adjourouvi, le ministre en charge de l'Administration territoriale, Col Hadabalo Awaté et celui de la Communication, Mme Yawa Kouigan. Son objectif est d'éclairer le public à travers les journalistes sur les premiers résultats de cette enquête.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE -----	3-12
NOUVELLES DES PREFECTURES -----	12-21
NOUVELLE DE L'ETRANGER -----	21-23
SPORTS -----	23-26

Dans sa déclaration liminaire, le ministre Madjoulba a fait savoir que les travaux de cette commission (1^{er} décembre au 28 février) révèlent que, sur 102 cas signalés dont un seul enlèvement présumé, 86 personnes ont été retrouvées (63 mineurs et 23 majeurs). Il a ajouté que seize personnes (14 majeurs et 2 mineurs) demeurent l'objet de recherches actives et d'investigations approfondies. Le ministre a souligné qu'une forte concentration des signalements (88) se retrouve dans le district autonome du Grand Lomé, zone urbaine la plus peuplée.

Le ministre a précisé que les enquêtes montrent que la majorité des disparitions sont liées à des conflits familiaux, des départs volontaires, à une insuffisance d'encadrement parental, à des situations de négligence ou de vulnérabilité. « A ce stade des investigations, aucun élément ne permet d'établir l'existence d'un réseau d'enlèvement de personnes sur toute l'étendue du territoire national », rassure-t-il.

Des mesures pour renforcer la sécurité

Le ministre de la Sécurité a rappelé que plusieurs mesures ont été prises pour prévenir de nouveaux cas et protéger la population. Il a cité notamment, le renforcement des patrouilles et du contrôle des flux migratoires, la sensibilisation des populations et de la jeunesse aux dangers des promesses de gains faciles et aux procédures de signalement, ainsi que la modernisation du laboratoire de criminalistique numérique pour lutter contre la désinformation.

Le représentant du gouvernement invite la population à privilégier la saisine des services de la police et de la gendarmerie ou à appeler le numéro vert 1014 pour signaler tout cas. Il a réitéré la détermination du gouvernement à assurer la protection des personnes et des biens sur toute l'étendue.

La sécurité, une affaire de tous

Me Adjourouvi a indiqué que l'Etat est mobilisé pour retrouver les personnes encore recherchées et prévenir ces situations. Selon le ministre Awaté, les causes telles que les tensions intrafamiliales, l'intensification des réseaux sociaux et la quête de l'autonomie, « nous interpellent à renforcer notre vigilance et notre responsabilité partagée ». Il a rassuré que le gouvernement compte renforcer la sensibilisation des autorités locales collectivités territoriales, les leaders communautaires et des chefferies traditionnelles. La ministre Kouigan a convié les professionnels des médias à relayer les informations reçues aux citoyens à travers leurs publications dans le respect des règles régissant leur métier.

La commission spéciale sur les cas d'enlèvements a été mise en place le 24 janvier 2026 par le gouvernement pour enquêter sur des signalements d'enlèvements présumés et de disparitions inquiétantes, touchant notamment des adolescents et des mineurs depuis plusieurs mois. Ces cas, largement relayés et amplifiés sur les réseaux sociaux, ont suscité une vive émotion au sein de l'opinion publique et un climat d'inquiétude dans de nombreuses familles.

ATOP/BV/AR



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



ECHOS DE LA CAPITALE

RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN AFRIQUE :

LES 7^e JOURNEES SCIENTIFIQUES DU CAMES S'ACHEVENT AVEC L'ADOPTION DE LA « DECLARATION DE LOME »

Lomé, 13 mars (ATOP)- Les 7^e Journées scientifiques du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), dénommées JSDC-7, ont pris fin le jeudi 12 mars à Lomé, après quatre jours d'échanges académiques, de communications scientifiques et de réflexions sur l'avenir de la recherche en Afrique.



Remise de prix à Mlle Moto



Mama Omorou (droite) recevant une distinction honorifique des mains du SG du CAMES

La cérémonie de clôture, présidée par le ministre de l'Education nationale, Mama Omorou, a été marquée par l'adoption de la Déclaration de Lomé et la remise de prix aux lauréats dont les recherches ont été jugées les plus pertinentes par le jury scientifique.

Les JSDC-7 ont été couronnées par deux avancées majeures. La première concerne l'adoption d'une politique commune de recherche dans l'espace CAMES, matérialisée par la Déclaration de Lomé. Ce document constitue un appel renouvelé à renforcer la recherche scientifique sur le continent et à transformer les idées en actions, les engagements en politiques publiques et les ambitions en résultats concrets au service des populations et du développement de l'Afrique. Cet acte politique traduit un engagement collectif visant à harmoniser les politiques nationales de recherche et à faire converger ressources, talents et ambitions vers un objectif commun.

La seconde avancée concerne la stratégie prévue pour appliquer la politique commune et redynamiser la recherche. Cette stratégie repose notamment sur plusieurs structures et outils du CAMES, comme le Réseau des directeurs chargés de la recherche et de l'innovation (REDRIC), les Collèges des écoles doctorales du CAMES (CeDOC), les Programmes thématiques de recherche, innovation et développement (PTRID) et le CODEX, la base d'indexation des revues scientifiques du CAMES. D'autres mécanismes de valorisation et de financement de la recherche sont également prévus.

Au total, plus de 1.076 chercheurs, enseignants-chercheurs et responsables d'institutions universitaires de 19 pays membres du CAMES, ainsi que d'Allemagne, de France, du Canada, du Nigéria et d'Ethiopie ont pris part à cette rencontre scientifique d'envergure. Les travaux ont enregistré 981 communications scientifiques, dont 885 présentations orales et 96 communications par posters. Parmi elles, 870 ont été exposées en présentiel et 111 en ligne.

Le CAMES distingue ses chercheurs

Un moment phare de la cérémonie a été la remise de distinctions à cinq chercheurs dont les travaux se sont distingués par leur originalité, leur rigueur

scientifique et leur contribution aux problématiques de développement. Mlle Akou Enam Moto, pharmacologue à l'Université de Lomé, a remporté à la fois le prix de la meilleure communication orale et celui de la meilleure jeune chercheur.



L'assistance



Enseignants-chercheurs décorés chevalier de l'OIPA-CAMES

Pour le jury, ces distinctions constituent un encouragement important pour les chercheurs, en particulier les plus jeunes, à poursuivre leurs travaux et à s'engager davantage dans la production scientifique. « Ces prix récompensent l'excellence, la rigueur et l'engagement au service du savoir. Ils adressent également un message à toute la jeunesse scientifique de notre espace », a déclaré le secrétaire général du CAMES, Pr Souleymane Konaté.

Par ailleurs, neuf enseignants-chercheurs ont été décorés chevaliers dans l'Ordre international des Palmes académiques du CAMES, en reconnaissance de leurs contributions à l'essor et au rayonnement de l'institution.

Le ministre de l'Education nationale a estimé que ces journées scientifiques ont démontré que la synergie entre les Etats, institutions académiques et partenaires permet de bâtir des dynamiques durables au service du progrès. « Les travaux auront permis de dégager des orientations stratégiques importantes pour l'avenir de la recherche dans notre espace académique. Ils auront notamment contribué à approfondir la réflexion sur l'harmonisation des politiques de recherche dans l'espace CAMES, à renforcer le dialogue entre universités, décideurs publics et secteur productif. Ils ont également permis de promouvoir la valorisation des résultats de la recherche et le transfert de technologies et de consolider les mécanismes de coopération scientifique entre nos institutions », a indiqué Mama Omouro.

Le secrétaire général du CAMES a appelé à renforcer les mécanismes de financement de la recherche et à mieux valoriser les résultats scientifiques afin d'éclairer davantage les décisions publiques. « La recherche scientifique n'est pas un luxe pour l'Afrique, mais la voie pour la véritable souveraineté et la prospérité, dans un esprit d'ouverture au reste du monde. Ensemble, œuvrons pour une recherche scientifique impactante, moteur de changements transformatifs, au service d'une Afrique plus forte, plus solidaire, plus résiliente et durablement développée », a-t-il souligné.

Les JSDC-7 sont placées sous le thème : « Quelle recherche scientifique pour une Afrique solidaire, résiliente et développée : vers une politique commune ambitieuse de recherche dans l'espace CAMES ? » ATOP/AO/MG

7^È EDITION DES JOURNEES SCIENTIFIQUES DU CAMES/CONCOURS NATIONAL DE LA F2I-TOGO 2026 :

BOUGOUNE SALMA REMPORTE LE PREMIER PRIX

Lomé, 13 mars (ATOP) – M. Bougouné Salma a remporté le premier prix du concours de la Foire des inventeurs et innovateurs du Togo (F2i-Togo), le jeudi 12 mars à Lomé. C'est lors de la cérémonie de clôture de la 7^È édition des journées scientifiques du

Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), présidée par le ministre de l'Éducation nationale, Mama Omorou.



M. Bougouné (à droite) recevant son prix des mains du ministre



Officiels et lauréats

La manifestation est organisée par le CAMES en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo). Elle a rassemblé des experts, des chercheurs et des décideurs issus de tout l'espace CAMES. L'objectif majeur est de faire de la recherche scientifique un levier stratégique pour la souveraineté intellectuelle et le développement du continent.

Le jury, présidé par M. Joseph Tsigbé, est composé de sept membres, à savoir des experts scientifiques du CAMES et des représentants du secteur privé. Sur 66 candidats initiaux venus de toutes les régions du Togo, 15 ont été retenus pour la phase finale. Ils ont été évalués selon sept critères, notamment, la pertinence sociale, le caractère innovant, l'impact économique, la durabilité environnementale, la clarté du « pitch », la solidité de l'équipe et le respect du temps de présentation (180 secondes).

Un palmarès dominé par les solutions écologiques

Le premier prix, d'une valeur de 5 millions de F CFA, est décerné à M. Bougouné Salma. Son invention, un foyer électrique solaire isolé fonctionnant sans combustible, a séduit le jury par son impact social immédiat et son empreinte carbone nulle. Le deuxième prix, d'une valeur de 3 millions F CFA est revenu à M. Kazim Tétou Eyou pour son réchauffeur solaire nommé « Sungaz Foyer ». M. Laré Yempab s'est contenté du troisième prix d'une valeur de 2 millions F CFA pour la production d'aliments flottants pour poissons à base d'ingrédients locaux.



Le ministre livrant son discours de clôture



L'assistance

L'engagement de l'État et l'appel à la jeunesse féminine

Le ministre de l'Éducation nationale a exprimé la gratitude du gouvernement au président du Conseil, Faure Gnassingbé, pour son soutien constant à l'excellence académique. « La connaissance constitue l'un des fondements les plus solides du développement et de la stabilité d'une nation », a déclaré M. Mama Omorou. Le ministre a également salué le rôle crucial de la diaspora scientifique. Une note d'encouragement a été adressée aux jeunes femmes, les invitant à s'impliquer davantage dans les domaines de l'invention et de la technologie pour les éditions futures.

Le secrétaire général du CAMES, Prof. Souleymane Konaté a réitéré la détermination de l'institution à harmoniser les politiques de recherche pour un espace universitaire africain plus intégré et dynamique.

ATOP/SED/JK

ECONOMIE :

LE BILAN A MI-PARCOURS DES ACTIVITES DE LA CCR-UEMOA REVELE DES AVANCEES, SELON SA PRESIDENTE

Lomé, 13 mars (ATOP) - Le bilan à mi-parcours des activités de la Chambre consulaire régionale de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (CCR-UEMOA) révèle plusieurs avancées, a déclaré Mme Hélène Nosolini Embalo, présidente de l'institution en conférence de presse le jeudi 12 mars à Lomé.

La présidente a rappelé que la mandature de 2024-2027 s'était engagée autour d'une ambition qui repose sur trois piliers fondamentaux : un secteur privé mieux structuré et plus compétitif ; des organisations consulaires renforcées dans leur rôle d'accompagnement ; une participation active du secteur privé à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques communautaires.

Les acquis à mi-parcours

Mme Embalo a souligné que les commissions techniques de l'institution ont été particulièrement actives et ont produit des analyses et recommandations sur des thématiques structurantes. Elles portent sur la problématique de la formalisation progressive du secteur informel de l'Union ; la libre circulation des personnes et des biens ; la compétitivité industrielle et les pôles de transformation ainsi que sur le contenu local dans le secteur minier.



La présidente du CCR-UEMOA lors de sa présentation



Journalistes et invités

Selon la présidente, la CCR-UEMOA a initié et conduit deux études majeures d'opportunités et de faisabilité visant à renforcer durablement les mécanismes de financement et de résilience du secteur privé dans l'espace communautaire. La première étude est relative à la mise en place d'un mécanisme structurel régional de soutien, de stabilisation, de relance et de reconstruction du secteur privé en cas de crises majeures imprévues, en complément des dispositifs existants. La deuxième porte sur la création d'un mécanisme souple de financement dédié aux TPE, PME/PMI, entreprises artisanales et structures agro-sylvo-pastorales, adossé aux Caisses des dépôts et de consignations ou organismes assimilés.

Sur l'intégration régionale et continentale, la CCR-UEMOA a joué un rôle actif dans la mise en œuvre de la stratégie régionale ZLECAf, qu'elle copilote avec la commission de l'UEMOA. A travers des actions de plaidoyers, de formation et de mobilisation de ressources, l'institution a contribué à préparer les entreprises communautaires et leurs organisations professionnelles et patronales, à tirer pleinement parti des opportunités offertes par le marché continental africain.

La présidente a confié que la période 2024-2025 a également été marquée par le renforcement de la gouvernance interne et des mécanismes de suivi du plan d'actions de la mandature ainsi que par la formation continue des organisations membres. L'amélioration de la communication institutionnelle, avec le lancement du podcast « La Voix du Secteur Privé » et l'élaboration d'outils de vulgarisation des textes communautaires ont aussi été relevées.

Les perspectives pour la seconde moitié du mandat

Mme Embalo a fait savoir que pour la période 2026-2027, les actions seront résolument orientées sur quatre axes. Elle a cité l'opérationnalisation des mécanismes de financement étudiés et la poursuite des réformes en faveur de la formalisation et de la compétitivité des entreprises. L'intensification de la coopération avec les partenaires techniques et financiers et le renforcement du positionnement de la CCR-UEMOA comme interface stratégique incontournable entre le secteur privé et les Institutions de l'Union vont aussi retenir l'attention.

La CCR-UEMOA est un organe consultatif institué par le Traité de l'Union. Sa mission est d'assurer l'implication effective du secteur privé dans le processus d'intégration de l'UEMOA, en veillant à la prise en compte de ses préoccupations, contraintes et propositions.

Cette conférence de presse s'est déroulée en présence du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo), Dr José Kwassi Symenouh. ATOP/MD/MEK

CONTROLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES :

LA PLATEFORME « DIGITAL MARKET INTELLIGENCE » LANCEE

Lomé, 13 mars (ATOP) – Le ministre de l'Economie et de la Veille stratégique, Badanam Patoki a lancé, le jeudi 12 avril à Lomé, la plateforme Digital market intelligence (DMI), un outil performant de contrôle des produits alimentaires pour des agents de la Commission chargée du suivi de l'exécution du contrat entre l'Etat togolais (CSECES) et son partenaire SICPA SA.

Le lancement s'est déroulé en présence du directeur général de la CSECES, Adoyi Esso-Wavana Ahmed et du directeur de Société industrielle et commerciale de produits alimentaires (SICPA), Tchamdja Sosso Balam.



Visite du centre de contrôle des produits

Conçue et fournie par le partenaire SICPA, la DMI permet de transformer les données collectées lors des opérations de contrôle en informations stratégiques d'aide à la décision, offrant ainsi aux autorités publiques une capacité accrue d'analyse, d'anticipation et d'intervention. La plateforme DMI est donc une solution innovante qui utilise l'intelligence artificielle et l'analyse de données pour détecter et prévenir la fraude et la contrebande.

Cette plateforme constitue également un outil de travail pour les agents de l'Office togolais des recettes (OTR), ainsi qu'à ceux du ministère chargé du Commerce. L'initiative s'inscrit dans la vision du gouvernement, visant à moderniser les outils de contrôle du marché, à renforcer la transparence économique et à améliorer la mobilisation des recettes publiques.

Cette plateforme s'ajoute à la Solution automatisée de marquage (SAM), qui est une initiative gouvernementale visant aussi à lutter contre la contrefaçon et à améliorer la traçabilité des produits. L'application SAM, lancée en août 2024, permet aux consommateurs de vérifier l'authenticité des produits en scannant leurs vignettes.



L'assistance suivant..



...le ministre (au milieu) lors du lancement de la plateforme

Selon le ministre Badanam Patoki, au-delà de son apport technologique, la DMI contribuera également à protéger les consommateurs contre les produits non conformes et à sécuriser les recettes fiscales indispensables au financement du développement du Togo. Il a ajouté que la transformation numérique de l'action publique constitue aujourd'hui un levier essentiel pour renforcer l'efficacité de l'État et améliorer la gouvernance économique. « À cet égard, la plateforme DMI marque une étape importante dans l'utilisation des technologies innovantes au service de la régulation du marché et de la mobilisation des ressources publiques », a relevé le ministre.

Le directeur de la CSECES, a indiqué que la plateforme Digital Market Intelligence illustre parfaitement cette vision d'un État moderne, capable de mobiliser la puissance de la technologie pour protéger son économie et sécuriser ses ressources publiques. « La Digital Market Intelligence marque l'entrée du Togo dans une nouvelle ère de la lutte contre la fraude : une lutte plus intelligente, plus anticipative et fondée sur l'exploitation stratégique des données », a dit M. Adoyi.

La Société industrielle et commerciale de produits alimentaires (SICPA), est une entreprise suisse spécialisée dans la fourniture de solutions de sécurité pour les billets de banque, les passeports et d'autres documents. Elle propose des solutions intégrées pour la traçabilité et la protection des droits de propriété industrielle. ATOP/AR/MD

EDUCATION/ CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONS DE JUSTICE: **67 ELEVES REÇOIVENT LEUR DIPLOME**



Le ministre remettant son diplôme à une récipiendaire
Kimélabalou Aba, des hauts magistrats de la cour suprême et des chefs traditionnels entre autres.

Lomé, 13 mars (ATOP) – Soixante-sept élèves de la promotion 2023-2025 du Centre de formation des professions de justice (CFPJ) ont reçu leur diplôme lors d'une cérémonie officielle, le vendredi 13 mars à Lomé.

La cérémonie a connu la présence de personnalités, entre autres, le président de la cour suprême, Yaya Abdoulaye, le président de la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilés (HAPLUCIA),

Parmi ces 67 récipiendaires, 28 sont dans le département des auditeurs de justice dont 3 femmes, avec pour major M. Hognon Kodjo Simon-Pierre, et 39 dans le département de greffiers et secrétaires de parquet dont 6 femmes. Les jeunes diplômés ont été sélectionnés à l'issue des concours externe et interne d'entrée au CFPJ de 2022.



Des Officiels et des récipiendaires

notamment les magistrats, avocats, greffiers, topographes, psychologues et informaticiens, ainsi que des officiers de la police nationale. La formation théorique a été complétée par une immersion de 9 mois pour les auditeurs de justice et 6 mois pour les greffiers et secrétaires de parquet au sein des juridictions, des cabinets d'avocats, de notaires, d'huissiers, entre autres.

Pour le directeur général du CFPJ, Essozimna Bidassa, les prochaines promotions auront de nouvelles matières dans leurs formations, notamment la cybercriminalité, le blanchiment de capitaux, les contentieux des droits de la propriété intellectuelle et la problématique de la pollution environnementale. Pour lui, le bon magistrat est celui qui est mesuré, pondéré, prudent, respectueux des lois et des institutions républicaines. Il a exhorté les récipiendaires à fuir le gain facile et la corruption, à travailler avec ardeur pour faire de la justice le principal vecteur de développement.

Le Garde des sceaux, ministre de la Justice et des Droits Humains, Pacôme Yawovi Adjourouvi a félicité les impétrants et souligné que « la justice est la confiance que le peuple place dans la République ». Il a rappelé aux récipiendaires les valeurs que nécessite l'exercice de leur métier, en occurrence l'humanité, le courage, l'éthique et l'impartialité. Il a baptisé la promotion 2023-2025 des auditeurs de justice « promotion Atsou Koffi Amegan », en hommage à cet haut magistrat défunt, un ancien président de la cour suprême et de la cour constitutionnelle. La promotion 2023-2025 des greffiers et secrétaires de parquet a été baptisée « promotion Bouraima Bawa », en hommage à l'ancien greffier en chef, Bouraima Bawa.

Le CFPJ est un service à compétence nationale dans le cadre du programme national de modernisation de la justice, chargé de la formation des acteurs judiciaires et de la mise en œuvre des orientations arrêtées par le ministère de la Justice. Depuis sa création, le centre a formé 94 magistrats pour 4 promotions et 99 greffiers et secrétaires de parquet pour 3 promotions. ATOP/EAG/SED

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME :

LA CCI-TOGO LANCE UN PROJET DE FORMATION DE FEMMES AUX METIERS DES VEHICULES GROS PORTEURS

Lomé, 13 mars (ATOP) – La Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo) a bouclé les activités de la Journée internationale des droits de la femme par le pré-lancement d'un projet de formation de femmes aux métiers des véhicules gros porteurs et des équipements de manutention portuaire dénommé « Femme action CCI-Togo ». C'était au cours d'une conférence de presse le vendredi 13 mars à Lomé.

Ce projet vise à ouvrir de nouvelles opportunités professionnelles aux femmes togolaises et favoriser leur intégration dans les activités traditionnellement réservées aux hommes. Il se déroulera en plusieurs phases. La première phase constitue le pré-lancement. Elle sera suivie de la phase de soumission des dossiers de candidature. Le lancement officiel du programme sera marqué par une signature de conventions avec les institutions partenaires. Le démarrage des formations est prévu pour le mois de septembre prochain.



Le président de la CCI-Togo (2ème de la gauche) s'adressant...



...aux femmes

Dans le cadre de cette première édition, 10 femmes seront sélectionnées à l'issue d'un appel à candidature. Elles bénéficieront d'une formation professionnelle spécialisée, ainsi que d'un accompagnement technique et financier par la CCI-Togo, avec l'appui de partenaires engagés qui ont exprimé un vif intérêt pour ce projet.

Le président de la CCI-Togo, Dr José Kwassi Syménouh a rassuré que cette initiative contribuera non seulement à soutenir l'entrepreneuriat féminin, mais aussi à développer des compétences nationales dans des secteurs stratégiques pour l'économie togolaise. M. Syménouh a fait savoir que la CCI-Togo a noué des partenaires stratégiques avec Africa Global Logistics et les acteurs de transport routiers afin de garantir une formation de qualité et une insertion professionnelle effective des bénéficiaires.

En initiant ce projet, explique le président, l'ambition de la CCI-Togo est de contribuer à l'autonomisation économique des femmes tout en répondant aux besoins croissants de compétences dans les secteurs des transports et de logistique. « La CCI-Togo a souhaité marquer la célébration de la journée internationale des droits de la femme édition 2026 de manière innovante, concrète et structurante à travers le lancement de ce projet », a signifié Dr Syménouh. ATOP/GMM/AO

DES EXPERTS PLAIDENT POUR UN RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS LES MILIEUX SCIENTIFIQUES

Lomé, 13 mars (ATOP) – Pour marquer la journée internationale des droits de la femme, des experts, au cours d'un webinaire, le jeudi 12 mars, ont plaidé pour un renforcement de la participation des femmes dans la recherche et le développement en matière de santé en Afrique.

Placé sous le thème « promouvoir le leadership des femmes dans la recherche et le développement en matière de santé en Afrique : de la politique à l'action », ce webinaire est organisé par les organisations : Speak Up Africa, Gawani Africa, Les Voix, Africa Center for Health Systems and Gender Justice et Youterus. Il a rassemblé des experts de la santé tels que la directrice générale de l'Agence africaine du médicament, Dr Delese Mimi Darko, la directrice exécutive de Africa Center for Health Systems and Gender Justice, Dr Stellah Bosire et bien d'autres.

Ce webinaire vise à sensibiliser les responsables politiques de l'Union africaine, les décideurs nationaux et les bailleurs de fonds à renforcer la participation des femmes dans

la recherche et à faire un plaidoyer pour une meilleure représentation des femmes dans les postes de direction et de décision.



Les panélistes ont déploré l'absence des femmes dans le milieu scientifique africain, malgré qu'elles représentent plus de 25% de la population africaine. Ils ont relevé les causes de cette absence et indiqué des solutions pour y remédier.

Ces causes sont essentiellement d'ordre personnel, le manque de confiance en elles-mêmes, des raisons économiques, le manque de financement pour les études et la réalisation des projets. Au plan culturel, il est relevé des stéréotypes basés sur le genre.

Pour encourager les femmes à considérer les carrières scientifiques, les intervenants ont proposés plusieurs solutions. Il s'agit du mentorat afin de booster leur confiance à travers des modèles féminins de réussite, la

création de bourses plus inclusives et le renforcement des capacités sur le plan technique et non-technique. L'adoption de politiques publiques visant la parité dans les instances décisionnelles scientifiques est également une solution proposée pour l'émergence des femmes scientifiques africaines.

Les panélistes ont encouragé les femmes à oser franchir les obstacles, à nourrir leurs ambitions et à relever des défis.

Pour Dr Angélique Sene, responsable du bio traitement avancé des vaccins à l'Institut Pasteur de Dakar et représentante du Directeur général dudit institut, « l'avenir de la recherche scientifique africaine dépend de l'intérêt que les femmes y accordent ». Elle a souligné l'importance de préparer la future génération à embrasser les carrières scientifiques. ATOP/EAG/AJA

ARTS :

UNE EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIE POUR DENONCER LES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES

Lomé, 13 mars (ATOP) – Une exposition photographique documentaire intitulée « Voir pour briser le silence » a été présentée lors d'un vernissage, le jeudi 12 mars à Lomé, pour dénoncer les violences et injustices contre les femmes et jeunes filles.

L'événement est organisé par Katuu Café Ciné (Rencontre des femmes cinéastes au Togo) sous l'égide de l'association Kerewa, en partenariat avec le Goethe-Institut. Il s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes.

Cette initiative artistique vise à utiliser la photographie documentaire comme un outil de sensibilisation et de plaidoyer contre les violences et les injustices dont sont victimes de nombreuses femmes et jeunes filles. L'exposition rassemble des séries photographiques mettant en lumière des réalités sociales souvent peu visibles, notamment



Les visiteurs appréciant les photographies exposées

les violences et les injustices auxquelles font face des femmes et filles et les conséquences humaines des différentes formes de violences basées sur le genre.

Le vernissage a également été marqué par la remise du prix de la meilleure photographie documentaire à M. Beranger Hogbonouto. Son projet dénonce la violence verbale envers les femmes. Son premier tableau montre un homme violentant verbalement une femme recroquevillée sur elle-même. Le deuxième tableau de M. Beranger Hogbonouto montre un couteau ensanglanté, ayant fini par tuer son mari après avoir été dépassée par la situation.

La présidente de l'association Kerewa et directrice de Katuu, Rachel Palakiyem Kpizing a expliqué que cet espace culturel se veut un lieu de rencontre entre l'art, la réflexion citoyenne et l'engagement social. « La photographie documentaire est un moyen puissant pour questionner nos réalités. En organisant cette exposition, nous souhaitons créer un espace d'échanges où le public peut regarder, comprendre et réfléchir aux défis qui touchent notre société. Nous voulons encourager la société à briser le silence autour des violences faites aux femmes », a-t-elle indiqué.

L'exposition « Voir pour briser le silence » est ouverte au public du 12 au 14 mars et entend permettre aux visiteurs, de s'approprier des images leur permettant de discuter autour des questions d'égalité, de justice et de respect des droits des femmes.

ATOP/AO/DHK



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

RESTAURATION DES PAYSAGES FORESTIERS :

LES COMMUNES DE TCHAMBA 2 ET 3 S'ENGAGENT DANS L'INITIATIVE AFR100



Autorités et participants à Kaboli

Tchamba, 13 mars (ATOP) – Les communes de Tchamba 2 et 3 se sont engagées dans l'initiative AFR100 visant à restaurer 100 millions d'hectares de paysages dégradés et déboisés en Afrique d'ici 2030. Cet engagement a été officialisé lors des ateliers de validation des documents relatifs aux méthodes d'évaluation des opportunités de restauration des paysages forestiers, tenus les 10 et 11 mars respectivement à Koussountou et à Kaboli.

Organisées avec l'appui de la coopération allemande à travers la GIZ, ces rencontres s'inscrivent dans le cadre du programme de restauration des paysages forestiers et bonne gouvernance dans le secteur forestier (Forests4Future), cofinancé par le Royaume de Luxembourg. Elles ont permis d'analyser et de valider les différentes opportunités ainsi que les axes stratégiques à intégrer dans les projets de restauration des paysages dégradés des deux communes.

Les participants ont suivi la présentation des résultats de l'évaluation des opportunités propres à chaque commune. Ils ont identifié des activités prioritaires pour l'élaboration du plan de restauration prévu en 2026, ainsi que les mécanismes de mobilisation des ressources nécessaires. Les deux communes ont réaffirmé leur engagement dans l'initiative AFR100 afin de contribuer efficacement, aux côtés du gouvernement, à la lutte contre les changements climatiques et leurs effets néfastes sur l'environnement.

Le préfet de Tchaoudjo, assurant les fonctions du gouverneur de la région Centrale, Douti Yendoukoua Tchimbiana, a encouragé les autorités municipales à s'appuyer sur les documents validés pour orienter leurs actions de restauration, conformément à leurs plans de développement locaux. Il a également insisté sur la nécessité d'impliquer les forces vives de chaque municipalité pour garantir la réussite des engagements pris.



Officiels et participants à Koussountou

Le préfet de Tchamba, Issaka Laguebande, a exhorté les autorités locales, les services déconcentrés de l'Etat et les acteurs de l'environnement à s'investir pleinement dans la mise en œuvre de ces engagements. « Dans la préfecture, après les hommes et les femmes, notre première richesse, ce sont nos forêts. Nous devons donc tout mettre en œuvre pour les protéger », a-t-il déclaré.

Les maires de Tchamba 2 et Tchamba 3, Sita Amogou Atiode et Yao Ebeh, ont exprimé leurs gratitude envers la coopération allemande et la GIZ pour leur appui. Ils ont affirmé compter sur l'implication de tous les acteurs pour honorer les engagements pris.

L'initiative AFR100 regroupe une dizaine de pays africains, dont le Togo, qui s'est engagé à restaurer 1,4 million d'hectares d'ici 2030. Dans ce cadre, les deux communes précitées prévoient de restaurer respectivement 30 000 et 16 000 hectares de paysages forestiers. ATOP/MEK/BV

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA POLIOMYELITIS :

LE PREFET DE ZIO LANCE LE PREMIER TOUR DANS LA MARITIME



Le préfet administrant la dose de vaccin à un enfant

efforts du gouvernement togolais et de ses partenaires pour éradiquer définitivement la poliomyélite. La campagne vise à renforcer l'immunité des enfants et à contribuer à l'élimination de la poliomyélite au Togo, en Afrique et dans le monde.

La vaccination se déroulera suivant deux principales stratégies. La première consiste à administrer les doses dans toutes les formations sanitaires du pays, qui

Tsévié, 13 mars (ATOP) - Le préfet de Zio, Gadewa Mawouna a administré symboliquement, le jeudi 12 mars, des doses de vaccin à quelques enfants, marquant ainsi le début des activités du premier tour de la campagne de vaccination contre la poliomyélite dans la région Maritime.

Cette campagne dont le premier tour prendra fin le 14 mars sur toute l'étendue du territoire national, cible les enfants de 0 à 59 mois. Elle s'inscrit dans le cadre des

serviront de sites fixes. La seconde stratégie repose sur des équipes mobiles qui iront de maison en maison, dans les écoles et dans les lieux de regroupement afin d'atteindre tous les enfants concernés.

Le directeur régional de la Santé de la Maritime, Dr Agbétiafa Koffi a rappelé que la poliomyélite est une maladie invalidante pouvant entraîner des séquelles parfois irréversibles chez les enfants. Selon lui, la vaccination demeure le moyen le plus efficace pour protéger les enfants et prévenir les handicaps qui pourraient compromettre leur épanouissement. Il a expliqué que ces campagnes sont régulièrement organisées par l'Etat avec l'appui de ses partenaires, surtout lorsque des cas de poliovirus sont signalés dans le pays ou ses environs.

Le préfet lancé un appel à l'adhésion de toute la population afin d'assurer la réussite de cette campagne. Il a invité les parents à accueillir favorablement les équipes de vaccination et à ne pas prêter attention aux rumeurs circulant sur les réseaux sociaux.

Le second tour est prévu du 16 au 18 avril.

ATOP/AM/BBG/BV

LE DISTRICT DE DOUFELGOU MOBILISE POUR LE PREMIER TOUR

Niamtougou, 13 mars (ATOP) - Le district sanitaire de Doufelgou s'active pour la mise en œuvre du premier tour de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite. Le lancement de cette opération s'est déroulé le jeudi 12 mars au centre hospitalier préfectoral (CHP) Niamtougou, dans la commune Doufelgou 1.

La rencontre a mobilisé des Agents de santé communautaire (ASC), les responsables sanitaires du district ainsi que les partenaires techniques notamment l'OMS autour des dispositions pratiques à prendre pour assurer la réussite de cette campagne visant à protéger les enfants contre cette maladie invalidante.

Au cours de la séance, le chargé de coordination de la vaccination contre la poliomyélite au CHP de Doufelgou, Alai Sanda, a entretenu les équipes sur les procédures à respecter lors de l'administration du vaccin. Les échanges ont notamment porté sur le remplissage des fiches de pointage de ménages, la gestion du vaccin, le marquage des enfants vaccinés et des concessions visitées, ainsi que sur la conduite à tenir en cas d'éventuels incidents lors de l'administration du produit ou face à la réticence de certains parents.

La vaccination concerne les enfants âgés de 0 à 59 mois afin de renforcer leur immunité contre le poliovirus. Durant trois jours, du 12 au 14 mars, les équipes de vaccination, vont parcourir les quartiers et villages en porte-à-porte. Elles interviendront également dans les écoles primaires publiques et privées, les mosquées et plusieurs lieux publics tels les marchés, les fontaines d'eau et les gares routières, pour administrer gratuitement deux gouttes de vaccin oral à chaque enfant.

Le coordinateur a précisé que les fiches de pointage sont réparties en deux catégories : l'une pour les enfants de zéro à 11 mois et l'autre pour ceux de 12 à 59 mois. Il a également insisté sur la manipulation du vaccin, un produit jugé très sensible. En cas de chute du flacon ou de contact avec le sol, précise-t-il, les équipes sont invitées à alerter immédiatement leur responsable afin que les mesures nécessaires soient prises pour sécuriser et éliminer le produit endommagé. Il a fait savoir que pour ce premier tour, le



Une équipe administrant le vaccin aux enfants de EPP Doug'Eni

CHP Niamtougou a mobilisé onze équipes composées chacune de deux agents de santé communautaire, chargés de couvrir les zones ciblées.

Le premier jour de la campagne est consacré aux établissements scolaires et en partie les domiciles. Les responsables sanitaires ont rassuré les parents sur l'efficacité et la sécurité du vaccin administré aux enfants. Ils ont précisé qu'en cas de rejet du produit par l'enfant, notamment par crachat, l'agent de santé procédera à une nouvelle administration.

Face aux éventuelles réticences, les équipes déployées sur le terrain auront pour mission de sensibiliser davantage les parents afin de favoriser leur adhésion à cette opération de santé publique.

L'opération a été observée également dans les autres formations sanitaires des communes Doufelgou 2 et 3. ATOP/SG/TAL/GMM

DES OUVRAGES COMMUNAUTAIRES REMIS AUX POPULATIONS DE BLITTA 3

Blitta-Gare, 13 mars (ATOP) – Des infrastructures communautaires, réalisées par la commune de Blitta 3, ont été remises aux populations le jeudi 12 mars.

Ces réalisations sont composées d'ouvrages marchands construits dans le canton de Tchifama et dans le village de Koflo (canton de Tintchro) ainsi qu'une mini-adduction d'eau réhabilitée dans celui d'Atchintsé

Les infrastructures marchandes sont constituées de deux hangars de type cantonal de 28 places dans le nouveau marché de Koflo. Elles comprennent également quatre boutiques et deux blocs de latrines moderne avec une connexion électrique à Tchifama. La mini-adduction d'eau réhabilitée est alimentée par un forage.

Ces ouvrages sont financés à hauteur de 43.500. 000FCFA par l'Etat, à travers la dotation du Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT) 2025 et sur les ressources propres de la commune. Ces dotations vont faciliter les échanges commerciaux et renforcer l'économie locale dans les cantons de Tchintchro et Tchifama. Elles permettront également de fournir une eau potable aux habitants d'Atchintsé.



Le château d'eau d'Atchintsé



Vue partielle des boutiques de Tchifama



Vue des hangars de Koflo

Le maire de Blitta 3, Kotokoli Koami s'est réjoui de ces réalisations qui viennent à point nommé répondre aux besoins des populations. Il a souligné que les ouvrages marchands permettront également de collecter des taxes pour financer le développement communal.

Le préfet de Blitta, Batossa Boukari a indiqué qu'un lieu commercial constitue le poumon de la commune. « Une ville sans marché ne peut pas avancer », a-t-il affirmé.

Les populations bénéficiaires se sont réjouies de ces réalisations et promis de les entretenir et utiliser à bon escient.

Les cérémonies de réception ont pris fin par les visites des infrastructures réalisées. ATOP/SF/MEK/BV

KOZAH/FILIERE KARITE AU TOGO :

DES ACTEURS EN ATELIER DE RENFORCEMENT DES COMPETENCES SUR LA DURABILITE DU SECTEUR

Kara, 13 mars (ATOP) – Les membres des coopératives de la Filière Karité du Togo (FIKATO) ont réfléchi sur la question de la durabilité du secteur lors d'un atelier d'échanges et de renforcement des capacités, le jeudi 12 mars à Kara, dans la commune Kozah 1.

La rencontre s'est déroulée autour du thème : « La filière karité face aux enjeux et défis de la durabilité : état des lieux et perspectives ». Elle intervient dans le cadre de mise en place du Conseil interprofessionnel de la filière karité du Togo (CIFKAT).



Les participants

L'atelier a réuni plus de 150 participants, tous, des acteurs transformateurs et exportateurs des trois régions septentrionales du pays, des services techniques (agriculture, environnement, commerce) et partenaires financiers et l'équipe FIKATO, en plus des autorités locales.

L'objectif est de renforcer les capacités des acteurs de la filière karité sur les enjeux, les opportunités et les mécanismes de durabilité afin d'améliorer la compétitivité et la résilience du secteur. Il s'agit d'analyser les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la filière karité et de promouvoir les bonnes pratiques de gestion durable des parcs à karité. Il est aussi question d'améliorer la qualité, la transformation et la valeur ajoutée des produits dérivés ainsi que d'encourager l'entrepreneuriat féminin et la structuration des coopératives, tout en favorisant les partenariats entre producteurs, transformateurs et acheteurs.

Les travaux ont permis de renseigner les participants sur des modules, entre autres, la durabilité environnementale ; la qualité et transformation ; la gouvernance et structuration, ainsi que l'accès au marché et compétitivité.

Les échanges ont permis aux participants d'être mieux éclairés sur la cartographie des acteurs de la chaîne de valeur et marchés ; la gestion durable des parcs à karité, la régénération naturelle assistée et l'adaptation au changement climatique et les techniques améliorées de collecte et stockage, des normes de qualité internationales et la certification bio, commerce équitable, des exigences des marchés internationaux, entre autres.

Le secrétaire général du gouvernement, Gountibote Gnigbangou a indiqué qu'inscrire la filière karité dans la durabilité, permet de réduire la pression humaine sur les parcs à karité pour contribuer à renforcer la résilience des populations.

La présidente de la FIKATO, Elisabeth Essodolom Pali-Tchalla a souligné que le karité représente une source de revenus à de milliers de femmes rurales, constituant ainsi, un moteur de développement local et une ressource naturelle précieuse pour le Togo. Elle a remercié le Président du Conseil, Faure Gnassingbé qui ne ménage aucun effort pour le développement et la promotion des filières agricoles dans le pays. La présidente de la FIKATO a fait savoir qu'en dépit de son potentiel économique considérable, le secteur du karité au Togo fait face à plusieurs défis, invitant les acteurs à définir de nouvelles

pratiques de promotion afin de faire du secteur, un levier stratégique de développement durable pour le Togo.



Les participants attentifs au mot d'ouverture...



...du SG du gouvernement dde la Kara

MM. Padabo Kelem Tata et Kouloun Eyadô, représentant le maire Kozah1 et le directeur en charge de l'agriculture Kara ont convié les bénéficiaires à relayer les acquis aux autres membres afin de mieux impacter le secteur.

Le Togo est le 7^{ème} producteur mondial du karité avec 35. 000 à 50.000 tonnes d'amande par an. ATOP/TAL/DHK

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME:

DES FEMMES DU CANTON DE TCHITCHAO SENSIBILISEES SUR L'EGALITE DE GENRE ET L'ACCES EQUITABLE A LA JUSTICE

Kara, 13 mars (ATOP) – Les femmes du canton de Tchitchao (commune Kozah 2) ont été sensibilisées sur la promotion de l'égalité de genre et de l'accès équitable à la justice lors de la célébration en différé de la journée internationale des droits de la femme, le jeudi 12 mars dans ledit canton.

La manifestation est à l'initiative de Plan International Togo à travers son bureau de Savanes/Kara en collaboration avec l'Association pour le développement intégral et inclusif des populations (ADIIP). Elle entre dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Promotion des droits des enfants et des jeunes dans Bassar, Assoli et Kozah ». Cette activité a rassemblé les autorités administratives, communales et traditionnelles, au-devant desquelles, le préfet de la Kozah, Col. Bonfo Faré Jean, ainsi que les organisateurs et d'autres organisations de femmes.

La célébration s'est déroulée autour du thème « Droits, Justice, Action pour toutes les femmes et les filles ». Elle a permis de sensibiliser les participants sur les droits des femmes et des filles, de promouvoir l'accès équitable à la justice et d'encourager des actions concrètes en faveur de la protection et de l'autonomisation des femmes et des filles. Il s'agit également de valoriser leurs contributions et engagements au sein de la communauté pour éliminer les discriminations quelques soient leurs formes.

Une conférence-débat animée par le directeur préfectoral des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfance de la Kozah, Awidjolo Kpatcha a permis d'entretenir l'assistance sur le thème et sur la nécessité de garantir les droits des femmes et des filles, tels que leur accès à l'éducation, à la justice et aux opportunités de développement.



Les participants

Le préfet a salué l'initiative et rappelé que cette journée constitue un moment important de reconnaissance des contributions de celles-ci au développement social, économique, culturel et politique au sein des communautés. Col. Bonfo Faré a apprécié les progrès réalisés et qui permettent de définir de nouvelles stratégies pour relever les défis persistants en termes d'égalité de genre au Togo.

Mme Asséré Mawounesso, représentante de la directrice régionale du bureau Plan International Togo Savanes/Kara a exprimé sa gratitude aux autorités locales et les communautés pour leur collaboration. Elle a invité les communautés à faire de cette journée un temps de réflexion pour identifier les acquis et les défis à relever pour traduire davantage dans les faits, cette égalité de chances.

Le régent du canton, Bidiwana Achille Samah et la présidente des femmes du canton de Tchitchao, Mme Alayi Mewounesso ont pour leur part remercié Plan International Togo et son partenaire ADIIP pour leur engagement en faveur des femmes du canton. ATOP/AE/TAL/DHK

KLOTO:

LES FEMMES DE KUMA-DOVOTA SENSIBILISEES SUR LEURS DROITS ET L'AUTONOMISATION

Kpalimé, 13 mars (ATOP) – Les femmes de Kuma-Dovota, localité située à environ 20 km au nord-ouest de Kpalimé, ont pris part à une séance d'échanges et de sensibilisation le jeudi 12 mars. Cette rencontre est organisée autour du thème de l'édition 2026 de la Journée internationale des droits des femmes (JIDF) : « Droits, justice, action pour toutes les femmes et les filles ».



La caravane à travers les rues du village



Mme Afeto échange avec les femmes de Kuma-Dovota

L'initiative est portée par l'association Téofema, en collaboration avec l'association Ingénierie Action et Genre pour une Résilience Économique et Écologique Durable (INGREED). Elle s'inscrit dans le cadre des activités organisées dans la préfecture de Koto pour marquer la célébration du 8 mars.

La rencontre a permis à la directrice exécutive de l'ONG INGREED, Mme Afeto Afua Mawusime, également conseillère municipale de Koto 3, ainsi qu'à Mme Avossé Clémentine, personne-ressource, d'entretenir les participantes sur la genèse de cette célébration, les droits fondamentaux des femmes, l'égalité de genre et les initiatives favorisant leur autonomisation.

Mme Afeto Afua Mawusime a indiqué que le thème retenu pour cette édition met l'accent sur la nécessité de lever les obstacles juridiques et sociaux qui entravent l'égalité et la protection des droits des femmes et des filles. Selon elle, la lutte pour le respect des droits et l'autonomisation des femmes demeure un combat permanent, marqué par des avancées mais encore loin d'être totalement abouti. Elle a également exhorté les femmes à ne pas réduire la célébration du 8 mars à de simples festivités, mais à en faire un moment de réflexion sur leur avenir et celui de leurs enfants, en particulier celui des jeunes filles.

Mme Avossé Clémentine a invité les femmes de Kuma-Dovota à cultiver l'entente, la solidarité et l'entraide, tout en poursuivant leur mobilisation pour renforcer leur autonomie économique et sociale.

Plusieurs autorités administratives et traditionnelles présentes ont, encouragé les participantes à maintenir leur engagement aux côtés de leurs conjoints et à accorder une attention particulière au bien-être et à l'éducation de leurs enfants.

Avant la séance de sensibilisation, les femmes ont organisé une caravane à travers les rues du village afin d'attirer l'attention de la population sur l'événement, de mobiliser la communauté et d'encourager femmes, jeunes et hommes à soutenir la cause et à participer aux activités.

ATOP/AYH/ER/MD

LES COMMUNES DE TCHAUDDJO 4 ET TCHAMBA 3 PRONENT L'EGALITE

Sokodé, 13 mars (ATOP) – Les femmes et les filles des communes Tchaoudjo 4 et Tchamba 3, dans les préfectures de Tchaoudjo et Tchamba, ont célébré, simultanément, le mercredi 11 mars à Agouloudè et à Kaboli, la journée internationale des droits de la femme, édition 2026. Elles ont prôné l'égalité des droits et une justice équitable à leur endroit.



Les caravanières dans une artère d'Agouloudè



Les autorités et participants de Tchaoudjo

Marquée, dans chaque commune, par une caravane et une sensibilisation, la célébration a vu les autorités locales prendre des engagements publics en faveur de l'égalité. Elle vise à promouvoir l'égalité des droits et une justice équitable pour les femmes et les filles à travers la sensibilisation, le plaidoyer et l'engagement communautaire.

Commémorée chaque 8 mars, cette édition est placée sous le thème : « Droits, justice, action : pour toutes les femmes et les filles ». Elle a été organisée par les cantons de ces communes, avec l'appui financier de Plan International Togo et l'accompagnement technique de l'association Enfants, jeunes, femmes et développement (EJFD).

Les caravanières ont sillonné les artères des chefs-lieux de ces communes avec des chants valorisant le rôle de la femme. Accueillies au point de chute par les autorités locales, les participantes et le public ont écouté des communications suivies d'échanges interactifs sur le thème. Il met l'accent sur la nécessité de garantir l'égalité, la protection et l'autonomisation des femmes dans tous les domaines. Des sketches ont également mis en lumière l'importance de l'éducation des filles et le rôle des femmes dans la communauté.

***A Agouloudè**, le directeur préfectoral des Solidarités de Tchaoudjo, Assoumanou Badji a insisté sur l'obligation pour tous de respecter les droits des femmes, de rendre à celles-ci, une justice équitable et d'agir pour leur émergence. Il a rappelé, dans ce cadre, les rôles que doivent jouer les pouvoirs publics et la société civile.

Le maire de Tchaoudjo 4, Tchagnao Kpégouni a rappelé les efforts du gouvernement dans la promotion et la protection des droits des femmes. Il a invité celles-

ci à signaler toute violation de leurs droits et à exploiter les mécanismes mis en place pour leur autonomisation socio-économique.

Le superviseur de EJFD pour le compte des 23 cantons des préfectures de Tchaoudjo et Tchamba, Ouro-Bere Seke a salué la mobilisation des femmes et des filles à cette célébration qui témoigne, selon lui, de leur prise de conscience sur la nécessité d'agir pour le respect de leurs droits.

***A Kaboli**, la directrice exécutive de l'EJFD, Mme Monique Boyodé, a rappelé les avancées obtenues grâce aux luttes menées par les générations précédentes, tout en soulignant les défis persistants. Elle a appelé à une mobilisation accrue pour combattre les pratiques et normes sociales dans les communautés qui sapent les efforts pour l'atteinte de l'égalité.

Le représentant du maire de Tchamba 3, Irénabi Affo, a affirmé que l'égalité des droits constitue un levier essentiel du développement local. Il a convié les femmes et les filles à prendre conscience de leur rôle dans la société.

Les manifestations ont rassemblé les autorités administratives, traditionnelles et religieuses ainsi que des jeunes garçons des cantons de Wassarabo, Kpassouadè et Agouloudè dans la commune de Tchaoudjo 4 et Kaboli, Goubi et Balanka, dans la commune de Tchamba 3.

ATOP/MEK/BV

BAS-MONO:

DES FEMMES ET FILLES HANDICAPEES EDIFIEES SUR LEURS DROITS ET L'INCLUSION SOCIALE

Afagnan, 13 mars (ATOP)- L'Association pour la promotion de la femme handicapée au Togo (APROFEHTO) a célébré en différé, le jeudi 12 mars à Afagnan, chef-lieu de la commune Bas-Mono 1, la journée internationale des droits de la femme autour du thème « Faire valoir les droits des femmes et filles handicapées au sein de nos communautés, c'est promouvoir l'inclusion ».



Mme Immaculée Adokou présentant le thème



Assistance

Cette célébration s'inscrit dans la dynamique du projet « Femme handicapée en action pour l'inclusion au Togo (FHAIT) ». Ce projet vise à améliorer les conditions sociale et économique des femmes handicapées et de mères d'enfants handicapés dans les préfectures des Lacs, Bas-Mono, Yoto et Zio. Il bénéficie du soutien technique et financier de Christian Blind Mission.

La rencontre a réuni des membres des Groupes d'épargne (GEC) d'APROFEHTO des communes Bas-Mono, des représentants des réseaux des Lacs, des autorités locales et des leaders communautaires. L'objectif de la rencontre est de renforcer davantage l'engagement des femmes et filles handicapées en faveur de l'égalité des sexes et l'autonomisation. Cette activité a permis de sensibiliser l'assistance sur l'importance de l'égalité des genres et des droits de femmes et d'appeler les leaders communautaires à

prendre en compte des besoins des femmes et filles handicapées dans les programmes de développement communautaire.

La manifestation a été marquée par des sketches des GEC, une sensibilisation de masse et des émissions radiophoniques. Cette activité a permis également aux participants d'échanger autour du thème retenu pour la circonstance.

Dans son exposé, Mme Immaculée Adokou, parajuriste, a rappelé les droits humains fondamentaux des femmes et en particulier ceux des personnes en situation du handicap. Selon elle, cette thématique met en exergue l'application concrète des



Une phase de sketch

droits et l'inclusion des femmes et filles handicapées dans les projets et programmes de développement communautaire. Pour elle, le thème met également l'accent sur l'égalité de sexe et l'autonomisation de la gent féminine. Mme Adokou a appelé la population à accepter les personnes handicapées surtout les femmes et filles dans la société.

Pour la présidente du conseil d'administration d'APROFEHTO, Mme Adékambi Michèle, cette célébration vise à conscientiser les personnes handicapées sur leurs droits et devoirs.

Le préfet de Bas-Mono, Sogbo kokou Ametépé s'est réjoui de l'initiative qui vient en appui aux efforts du gouvernement en termes de la promotion des droits et l'inclusion des personnes handicapées. Il les a exhortées au travail, au courage et à participer aux travaux communautaires soulignant que le handicap n'est pas une fin en soi.

ATOP/DK/SED



ATOP

Pour vos articles, reportages

Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DE L'ETRANGER

LE SENEGAL PREVOIT DE RENFORCER SES CAPACITES DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER, SELON LE MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE

Dakar, 13 mars (XINHUA) - Le Sénégal prévoit de renforcer ses capacités de dessalement de l'eau de mer avec la construction, dans les prochaines années, de l'usine de dessalement de la Grande Côte, dotée d'une capacité de 400.000 de mètres cubes par jour, a déclaré le jeudi 12 mars à Dakar, le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Cheikh Tidiane Dièye.

Le ministre s'est exprimé à l'issue d'une visite du chantier de l'usine de dessalement d'eau de mer des Mamelles, dans la capitale sénégalaise, dont le taux d'exécution est estimé entre 90% et 98%.

Selon M. Dièye, cette infrastructure constitue la première expérience du Sénégal dans le domaine du dessalement de l'eau de mer. Il a salué un projet "innovant" reposant sur des "technologies de pointe", tout en assurant que le gouvernement prendra les

dispositions nécessaires pour en accélérer l'achèvement et permettre la distribution de l'eau à Dakar.

Pilotée par la Société nationale des eaux du Sénégal (SONES), l'usine de dessalement des Mamelles est présentée comme un chantier majeur pour l'approvisionnement en eau potable de Dakar. Le dessalement, exploré pour la première fois par le Sénégal, est perçu comme une alternative aux nappes phréatiques, dont les volumes tendent à diminuer. XINHUA

MADAGASCAR :

HUIT MEMBRES DU BUREAU PERMANENT DE LA COMMISSION ELECTORALE DEMISSIONNENT

Antananarivo, 13 mars (XINHUA) - Huit des neuf membres du bureau permanent de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de Madagascar ont démissionné, selon une déclaration publiée le jeudi 12 mars par la CENI sur sa page Facebook officielle.

Il s'agit des trois vice-présidents, des deux rapporteurs et de trois conseillers. Seul le président de cette institution, Manantsoa Thierry Rakotonarivo, n'a pas démissionné.

La raison de ces démissions est liée à la situation dans le pays depuis les mouvements populaires du mois de septembre dernier, a indiqué Roger Marc Fidimafy, l'un des rapporteurs démissionnaires.

La CENI a déclaré que le président de la commission informerait les structures dont sont issus les membres démissionnaires afin de procéder à leur remplacement.

La CENI est l'organe chargé de la gestion des opérations électorales à Madagascar. Son bureau permanent, soit l'instance dirigeante de l'institution, est composé de neuf membres proposés notamment par l'Assemblée nationale, le Sénat, le président de la République, l'Ordre des avocats, l'Ordre des journalistes, la Cour suprême, la Haute Cour constitutionnelle et les organisations de la société civile.

XINHUA

MALI :

BIENTOT UNE BRIGADE SPECIALE DES MINES POUR LUTTER CONTRE L'EXPLOITATION CLANDESTINE DES RESSOURCES MINIERES

Bamako, 13 mars (XINHUA) - Le Mali va bientôt se doter d'une Brigade spéciale des mines (BSM) pour lutter contre l'exploitation clandestine des ressources minières du pays, a annoncé le mercredi 11 mars, le secrétariat général du gouvernement à l'issue du Conseil des ministres.

Le Conseil a adopté des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de cette brigade, qui aura notamment pour mission d'assurer la police judiciaire des mines et de participer à l'application des mesures de protection et de sécurisation des sites d'orpaillage et des carrières.

Selon le communiqué publié à l'issue de la réunion, la BSM permettra de renforcer les mécanismes existants de contrôle et de répression face à la prolifération de l'exploitation minière illégale, marquée notamment par le trafic illicite de substances minérales, l'utilisation de produits chimiques prohibés, de graves atteintes à l'environnement ainsi que des risques sécuritaires dans certaines zones minières.

Le gouvernement malien rappelle qu'une intensification de la répression contre l'exploitation clandestine avait permis, en 2024, la fermeture de 61 sites d'orpaillage illégaux ainsi que la saisie de nombreux équipements, dont 286 pelleteuses et 63 véhicules.

XINHUA

GUERRE AU MOYEN-ORIENT :**LE CANAL DE PANAMA POURRAIT EN PROFITER**

AFRICANEWS - Le conflit au Moyen-Orient pourrait avoir des conséquences inattendues sur le commerce maritime mondial. Selon les responsables du canal de Panama, la hausse des prix de l'énergie et du carburant pourrait rendre cette route interocéanique plus attractive pour les transporteurs internationaux.

La guerre dans la région a entraîné une augmentation des prix du pétrole et des perturbations dans certaines zones stratégiques, notamment le détroit d'Ormuz, par lequel transite près d'un cinquième du pétrole mondial. Dans ce contexte, les compagnies maritimes pourraient chercher des itinéraires plus courts et plus sûrs pour réduire leurs coûts.

L'administrateur du canal de Panama, Ricaurte Vásquez, explique que l'augmentation des coûts du carburant maritime tend généralement à favoriser l'utilisation du canal. En réduisant la distance des trajets, cette route permet en effet de diminuer la consommation de carburant et les coûts de transport. Selon lui, le passage par le canal de Panama peut raccourcir certains itinéraires de **trois à quinze jours**, en fonction de la destination, ce qui représente une économie significative pour les / w k ; cdnavires commerciaux.

Les secteurs les plus concernés pourraient être les porte-conteneurs, les vraquiers et les navires transportant du Gaz naturel liquéfié (GNL). Si les exportations d'énergie en provenance du Moyen-Orient étaient perturbées, d'autres fournisseurs, notamment les États-Unis, pourraient rediriger une partie de leurs cargaisons vers l'Asie en passant par le canal de Panama.

Pour les acteurs du secteur maritime, un conflit prolongé pourrait également entraîner une réorganisation des routes commerciales mondiales. Les entreprises de transport pourraient chercher à réduire les risques liés aux zones d'insécurité et aux coûts d'assurance plus élevés.

Dans ce contexte, le Panama pourrait jouer un rôle stratégique dans l'adaptation des flux commerciaux internationaux. Toutefois, les responsables du canal soulignent que ces changements dépendront avant tout de l'ampleur et de la durée du conflit au Moyen-Orient. AFRICANEWS

**ATOP**

Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg


SPORTS

TOURNOI « MIWONNOVI »/4^{ème} ÉDITION :

**UN CADRE DE DÉTECTION DES JEUNES U17 ET U23 POUR L'ACADÉMIE
« CRICIÚMA SPORTE CLUBE » AU BRÉSIL**

Lomé, 12 mars (ATOP) - La 4^{ème} édition du tournoi de football « Miwonovi » servira de cadre de jeu pour détecter des jeunes talents togolais (U17 et U23) pour leur professionnalisation dans une académie au Brésil (Criciúma Esporte Clube) suivi de leur transfert dans des pays européens et en Amérique latine. Le projet a été officiellement

lancé par le coordonnateur technique de NEDEL au Togo, Kovi Akouété Adanbounou, le mercredi 11 mars sur le terrain de la Jeunesse club d'Agoè-Nyivé.

Le projet est porté par la synergie NEDEL, un grand équipementier brésilien et sponsor dudit projet. Le coordonnateur technique de NEDEL au Togo, Kovi Akouété Adanbounou, ainsi que le formateur et encadreur Allemand, Njangue Michel ont assisté au lancement.

Le tournoi "Miwonovi" a débuté le 14 février passé avec plusieurs équipes. A cette étape, plusieurs meilleurs sont détectés de ces équipes participantes. Ces meilleurs joueurs sont ensuite répartis en quatre équipes. Il s'agit donc de l'"équipe Tchakondo" contre celle dénommée "équipe Amenti" et l'"équipe Lamadokou" contre l'"équipe Passiwè". A l'issue de cette phase seront sélectionnés d'excellents joueurs.



Vue d'ensemble

M. Adanbounou a expliqué que le projet n'est pas limité qu'au Togo mais il est ouvert à d'autres des pays africains. « NEDEL est un grand équipementier au Brésil qui veut donner la chance aux africains, de professionnaliser le sport en général. Ce qui est primordial est que nous avons eu la chance de domicilier ce projet au Togo. Cela va nous permettre d'amener tous les joueurs africains que nous allons détecter à l'académie NEDEL Africa au Togo et après les transférer à Criciúma Esporte Clube, au Brésil. », a fait comprendre le coordonnateur.

Le président du district préfectoral de football d'Agoè-Nyivé, Kpatcha Solim a souligné qu'un grand projet de naître au Togo et plus précisément dans le district de football d'Agoè-Nyivé pour les jeunes. « Ces jeunes sont aujourd'hui des ambassadeurs togolais au Brésil. En tant que district de football, c'est une fierté d'avoir un tel projet. C'est une belle façade pour le football togolais », a expliqué le président dudit district de football.

Le formateur et encadreur Allemand, Njangue Michel, a fait savoir que le coordonnateur togolais de NEDEL entend aider tous les jeunes africains mais principalement togolais à travers ce projet. « Je suis là pour essayer de chercher des talents. Je suis dans le domaine sportif il y a plus de 20 ans pour avoir été longuement arbitre en Allemagne, puis formateur et aujourd'hui détecteur de talents. Je compte mener à bien mon travail, pour être apprécié des autres partenaires, des pays bénéficiaires et des coaches », a indiqué le formateur et encadreur. ATOP/AR/GKM

COUPE DE LA CONFEDERATION :

LES RENCONTRES FASCINANTES DES QUARTS DE FINALE DEBUTENT CE WEEK-END

Lomé, 13 mars (ATOP) – Plusieurs des plus grands clubs du continent participeront aux matchs aller des quarts de finale de la Coupe de la Confédération ce week-end. L'annonce par la Confédération africaine de football (CAF) cette semaine de l'augmentation de 4 millions de dollars pour les vainqueurs est un facteur incitatif pour les huit clubs restants dans la compétition.

AS Otoho du Congo affronte les géants égyptiens Zamalek lors du match aller de leur rencontre au Stade Alphonse Massemba-Débat à Brazzaville à 14h00 heure locale / 13h00 GMT. Zamalek a remporté deux fois la Coupe de la Confédération de la CAF, son dernier titre ayant été remporté lors de la saison 2023-24, tandis qu'Otoho a atteint pour la première fois les phases à élimination directe d'une compétition continentale.

L'équipe égyptienne d'Al Masry accueillera le CR Belouizdad d'Algérie au stade de Suez le samedi 14 mars (coup d'envoi à 22h00 heure locale / 20h00 GMT). Al Masry

cherche à atteindre sa première demi-finale de la Coupe de la Confédération de la CAF depuis 2018, tandis que les Algériens n'avaient atteint que les 4 de finale d'une compétition interclubs de la CAF en Coupe des vainqueurs de coupe remontaient à 1996.

L'AS Maniema Union de la RDC accueillera l'USM Alger d'Algérie au Stade TP Mazembe à Lubumbashi le dimanche 15 mars (14h00 heure locale / 13h00 GMT). L'USM Alger a été champion de la Coupe de la Confédération CAF en 2022-23 et espère répéter cet exploit, tandis que Maniema Union participe également pour la première fois aux phases à élimination directe d'une compétition interclubs de la CAF.

Le dernier quart de finale oppose le club marocain Olympique Club Safi à ses compatriotes du Wydad Casablanca au stade El Massira à Safi le dimanche 15 mars (22h00 heure locale / 22h00 GMT). Wydad est triple champion de la Ligue des champions CAF TotalEnergies mais n'a pas encore soulevé la Coupe de la Confédération CAF.

Les matchs retour des rencontres se joueront le week-end du 21 au 22 mars. ATOP (Cellule de communication CAF)

TENNIS - INDIAN WELLS (H) :

CETTE FOIS, ALCARAZ N'EST PAS TOMBE DANS LE PIEGE

Floride, (Orange) – Battu par Cameron Norrie lors du dernier Rolex Paris Masters, Carlos Alcaraz a éliminé le Britannique pour rallier le dernier carré du Masters 1000 d'Indian Wells, où il sera opposé à Daniil Medvedev, tombeur du tenant du titre Jack Draper.

Le 28 octobre dernier, Cameron Norrie avait créé la sensation en éliminant Carlos Alcaraz en seizièmes de finale du Rolex Paris Masters. Les deux hommes se retrouvaient ce jeudi en quarts de finale du Masters 1000 d'Indian Wells, et l'Espagnol a pris sa revanche, pour décrocher sa sixième victoire en neuf matchs face à Norrie. Il s'est imposé sans trembler sur le score de 6 – 3, 6 – 4 en 1h33, pour rallier sa cinquième demi-finale d'affilée en Californie, égalant le record de Rafael Nadal (2006–13) et Novak Djokovic (2011-16).

Alcaraz breaké deux fois

C'est Alcaraz qui a signé le premier break de la rencontre, à 3-2, mais il a ensuite perdu sa concentration et a cédé le jeu suivant sur un break blanc. Un trou d'air de courte durée, puisqu'il a breaké de nouveau à 4-3 puis a remporté le set sur sa première occasion. Le deuxième set, même s'il n'a compté qu'un jeu de plus, a duré deux fois plus longtemps. La plupart des jeux ont été longs, et si Norrie avait réussi à breaker d'entrée pour mener 2-0, il a encaissé quatre jeux de suite dans la foulée. Carlos Alcaraz s'est procuré une première balle de match à 5-3, sur le service de son adversaire, qui l'a sauvée. Norrie en a sauvé une deuxième sur son service, puis une troisième sur le service de l'Espagnol, mais la quatrième a été la bonne pour le n°1 mondial.

Quatre à la suite pour Medvedev

En demi-finale, Carlos Alcaraz sera opposé à Daniil Medvedev, qui a éliminé le tenant du titre Jack Draper sur le score de 6 – 1, 7 – 5 en 1h16. Le Russe a notamment servi 10 aces et 72% de premières balles, et a sauvé la seule balle de break que s'est procuré le Britannique. Dans le premier set, Medvedev a déroulé son tennis, breakant à 1 – 0 et 3 – 0 et ne perdant que cinq points sur sa mise en jeu. Dans le deuxième, il a sauvé une balle de 4 – 2, puis manqué une balle de break à 4 – 4. Mais à 5 – 5, il est parvenu à prendre le service de son adversaire au meilleur moment, concluant ensuite sur sa première balle de match. Le Russe est l'un des hommes en forme de ce début de saison (il est 3^{ème} à la Race derrière Alcaraz et Djokovic). Pour lui, ce sera une quatrième demi-finale de suite à Indian Wells. Mais Carlos Alcaraz mène 6 – 2 dans leurs confrontations et a remporté les quatre dernières.

Orange

CYCLISME/PARIS-NICE :**VINGEGAARD REMPORTE LA 5E ETAPE ET ACCENTUE SON AVANCE AU CLASSEMENT GENERAL**

Paris, (Ouest – France) - Déjà vainqueur la veille, le Danois Jonas Vingegaard a remporté la 5^{ème} étape de Paris-Nice, jeudi 12 mars 2026. Le maillot jaune accentue son avance au classement général à l'issue d'une journée où David Gaudu a abandonné. Kévin Vauquelin reste au pied du podium, juste devant Lenny Martinez.

Nouveau leader à l'issue de sa victoire la veille à Uchon, mercredi 11 mars, Jonas Vingegaard a de nouveau assommé la course, jeudi 12 mars, à Colombier-le-Vieux. Le Danois est allé chercher un deuxième succès en deux jours, creusant un peu plus l'écart au classement général.

Sur un parcours accidenté, le Danois a profité des reliefs présents dans le final pour mettre à profit le travail de son équipe Visma-Lease a bike, en attaquant dans les forts pourcentages de la côte de Saint-Jean-de-Muzols. Il a rapidement creusé l'écart sur un groupe de coureurs où figuraient notamment Kévin Vauquelin ou encore Lenny Martinez.

Quatre Français dans le top 10

Derrière Jonas Vingegaard, le groupe de chasse n'est pas parvenu à s'entendre pour limiter la casse sur le maillot jaune, qui se dirige, sauf défaillance ou accident, vers la victoire finale sur cette édition 2026. Lenny Martinez a montré qu'il avait des jambes en attaquant à plusieurs reprises. Kévin Vauquelin, lui, n'a rien perdu mais il n'a pas réussi, non plus, à prendre du temps sur Georg Steinhauser, son concurrent le plus direct pour le podium.

Au classement général, quatre Français sont désormais dans le top 10. Lenny Martinez a gagné une place (5^{ème}), profitant de l'abandon de David Gaudu en début d'étape. Le coureur de Groupama-FDJ United avait été distancé dans la première difficulté du jour. Derrière, Mathys Rondel a gagné quatre places et se hisse huitième au général, juste devant Alex Baudin.

Ce vendredi 13 mars, place à une sixième étape qui pourrait sourire aux baroudeurs. Entre Barbentane et Apt, le terrain se prêtera aux offensives, avec 179,3 kilomètres au programme. Ouest-France

